modular



Client _____ Quantité _____

Projet _____ Position _____

ROC 700

Modèle: R70/80PVE/P **Cod:** MP01094123006

Données techniques

Modularité:	Sur placard avec portes
Dimension (mm):	800x730x870
Total puissance électrique (kW):	10
Alimentation électrique (V):	380-415
Ampère (A):	23
Phases:	3N
Section du câble (mmq):	5G4
Fréquence (Hz):	50-60
Volume net (m3):	0,508
Dimensions emballage (mm):	880x856x1109
Poids brut (kg):	52,5
Volume brut (m3):	0,835

Caractéristiques

Plan de travail:	Réalisés en acier inoxydable AISI 304 d'une épaisseur de 20/10 mm
Boutons de commande:	Fabriquées en aluminium avec une protection contre l'eau IPX5
Poignées:	Les poignées en aluminium brossé offrent une prise sûre et solide avec une lignes ergonomiques
Grille d'évacuation:	Grille d'évacuation des gaz, amovible, en fonte

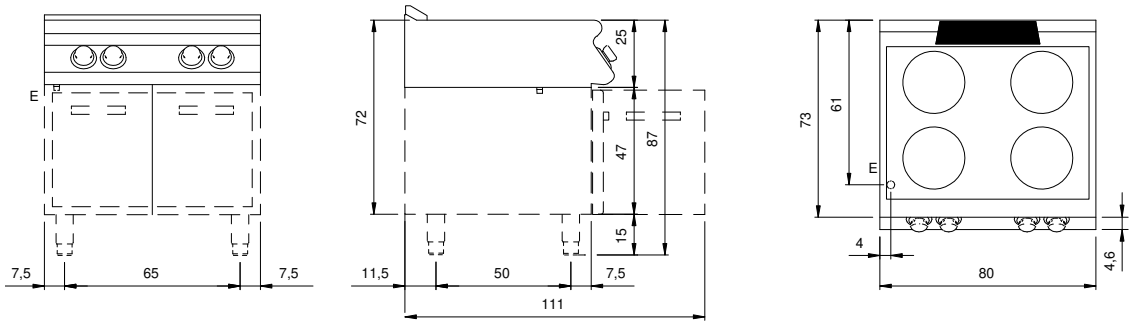
In order to constantly offer the best possible products we reserve the right to make changes on technical specifications without incurring any obligation for equipment previosly or subsequently sold.

modular

Plaques à infrarouge, 4 zones, sur placard avec portes

Forneau électrique en vitrocéramique sur placars avec porte. ouvert. Les côtés, le fond et le dos sont réalisés en acier inox. Le plan est entièrement réalisé en acier inox AISI 304 épaisseur 20/10. Prédisposé pour assurer une parfaite juxtaposition avec d autres éléments. 4 zones de cuisson indépendantes (puissance 2.5 kW) avec réglage de la température. Les zones de cuisson délimitées par écran contours imprimés sur le verrem, présentent une flexibilité maximale avec montée rapide de la température et sont dotées de dispositif contre les surchauffes. Boutons de commande hermétiques et imperméables. Placard réalisé entièrement en acier inox. Porte à battant emboutie. Poigné ergonomique. Équipement doté de pieds en acier inox réglables en hauteur. Protection IPX5. Alimentation électrique V AC 400 + 3N 50/60 Hz – 10 kW.

Déssin technique



E: Alimentation électrique

In order to constantly offer the best possible products we reserve the right to make changes on technical specifications without incurring any obligation for equipment previosly or subsequently sold.